

Les chantiers de la recherche en éducation et formation dans l'Union européenne

ELISABETTA PAGNOSSIN
COLLABORATRICE SCIENTIFIQUE IRDP

Les chefs d'État et de gouvernement des 15 pays membres de l'Union européenne (UE), réunis à Lisbonne en 2000, ont fixé un nouvel objectif stratégique pour la décennie 2000-2010: « l'Union européenne doit devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable, accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale. » (Conseil européen de Lisbonne, du 23 et 24 mars 2000, DOC/0018, point 5). Depuis lors l'UE travaille à cet objectif, avec sans cesse de nouveaux ajustements, mais en maintenant le même cap.

La réalisation de ce projet nécessite une stratégie globale visant :

- « à préparer la transition vers une société et une économie fondées sur la connaissance, au moyen de politiques répondant mieux aux besoins de la société de l'information et de la R&D (recherche et développement), ainsi que par l'accélération des réformes structurelles pour renforcer la compétitivité et l'innovation, et par l'achèvement du marché intérieur,
- à moderniser le modèle social européen en investissant dans les ressources humaines et en luttant contre l'exclusion sociale ;
- à entretenir les conditions d'une évolution saine de l'économie et les perspectives de croissance favorables en dosant judicieusement les politiques macro-économiques.

Pour parvenir à ces objectifs, définis comme ambitieux mais réalistes, une nouvelle coopération politique s'installe au niveau européen dans les domaines de l'éducation et de la formation, qui sont

du ressort national. Une approche globale et cohérente de ces politiques nationales devient incontournable. La réalisation des objectifs adoptés doit être faite grâce à une coopération politique recourant à la nouvelle « méthode ouverte de coordination », en vue de renforcer la valeur ajoutée des actions engagées au niveau européen. Cette démarche s'appuie sur l'identification des préoccupations et des objectifs communs, la diffusion des bonnes pratiques et l'évaluation des progrès au moyen d'instruments convenus, en comparant les résultats entre les différents pays européens et aussi par rapport au reste du monde. » (COM(2001) 501 final, du 20.2.2002).

Schématiquement, l'espace européen de la connaissance englobe d'une part l'espace européen de la recherche et de l'innovation et, d'autre part, l'espace européen de l'éducation et de la formation. Ce dernier concerne aussi bien l'enseignement supérieur que l'éducation tout au long de la vie. Dans la réalité, ces secteurs se recoupent et se renforcent mutuellement.

L'espace européen de la recherche

Dans le domaine de la recherche et du développement, l'espace européen de la recherche a été créé pour répondre à l'objectif stratégique défini à Lisbonne. C'est une plate-forme qui tend à renforcer l'intégration des recherches en Europe et à structurer le paysage scientifique européen, encore trop morcelé, en établissant un cadre de référence unique pour la recherche en Europe. L'objectif est d'orienter, de contribuer à rationaliser, à renforcer la cohérence et l'impact des activités de recherche dans l'UE élargie, afin d'assurer un avenir économique compétitif. C'est un projet qui jette les bases d'une véritable politique scientifique et technologique

commune pour l'UE, et développe une coordination et une concertation effectives des politiques nationales de recherche en les faisant converger vers des objectifs, des compétences et des moyens partagés. Ce projet doit pallier les faiblesses reconnues comme importantes en matière de recherche, à savoir : les ressources humaines et matérielles insuffisantes, le manque d'innovation et la dispersion des effectifs.

En mars 2002, l'Union s'était fixé comme objectif de porter d'ici 2010 l'effort européen de la recherche à 3% du PIB de l'Union, 2/3 venant d'investissements privés et 1/3 du secteur public (COM(2002)

499 final, du 11.9.2002). Cet effort a été jugé indispensable pour que l'UE ne se trouve pas à la traîne par rapport à ses principaux concurrents, les États-Unis et le Japon, qui investissent bien davantage dans ce secteur. Par conséquent, le renforcement de l'effort de la recherche européen est considéré comme un objectif majeur. La recherche devient de plus en plus complexe, coûteuse, interdisciplinaire, et nécessite une « masse critique » importante. Elle est considérée comme un élément essentiel pour le fondement des pays industrialisés car le bien-être individuel et collectif des citoyens dépend de la qualité et de la visibilité de la recherche.

Le principal moyen de financement de la recherche et du développement technologique en Europe pour la période 2002-2006 est le 6^e programme-cadre doté d'un budget total de 17.5 milliards d'euros. Il définit les objectifs, les priorités et les conditions d'attribution du financement.

L'espace européen de l'éducation et de la formation

En matière de politiques de l'éducation et de la formation, une nouvelle génération de programmes communautaires de mobilité et de coopération devra remplacer les structures actuelles après 2006, intégrant l'ensemble des programmes internes existant dans ce domaine (COM(2004) 156 final, du 9.3.2004).

D'une part, un programme intégré de mobilité et de coopération pour l'apprentissage tout au long de la vie à destination des États membres, des pays de l'EEE/AELE et des pays candidats, couvrira l'éducation et la formation. Il sera divisé en 4 programmes sectoriels¹ :

Comenius : pour les activités d'éducation générale intéressant les écoles jusqu'à la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire,

Le 6^e programme-cadre est en cours et le suivant est en préparation. La proposition de la Commission pour 7^e programme-cadre (2007-2013) et ses priorités thématiques ont été présentées en avril 2005. Dans ce contexte, les grands objectifs de la politique européenne de la recherche ont été définis, parmi lesquels : créer des pôles d'excellence européens grâce à la collaboration transnationale, rendre l'Europe plus attrayante pour les meilleurs chercheurs, développer des infrastructures de recherche d'intérêt européen, renforcer la coordination des programmes nationaux de recherche. L'éducation et la formation sont au nombre des thèmes qui bénéficieront d'une attention particulière, étant liés aux objectifs politiques de l'Union (COM(2004) 353 final, 16.6.04). Le budget prévisionnel pour ce 7^e programme-cadre s'élève à 72.37 milliards d'euros pour la période de 2007 à 2013. Il n'est pas encore voté !

Erasmus : pour les activités d'éducation et de perfectionnement dans l'enseignement supérieur,

Leonardo da Vinci : pour tous les autres aspects de l'enseignement et de la formation professionnels,

Grundtvig : pour l'éducation des adultes.

Le programme intégré comportera un aspect transversal axé sur quatre activités principales : la coopération politique, la promotion de l'apprentissage des langues, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC)², la diffusion et l'exploitation des résultats. Ceci permettra une approche plus stratégique et davantage coordonnée que dans les programmes actuels.

Il inclura aussi un nouveau programme **Jean Monnet** centré sur l'intégration européenne, englobant la promotion de l'enseignement et de la recherche en la matière, ainsi que des actions de soutien à des organisations et associations européennes s'occupant de l'intégration européenne ou actives dans le domaine de l'éducation et de la formation.

Enfin le programme **Tempus Plus** comportera des mesures de soutien à la modernisation des systèmes, au financement, à la mobilité individuelle, ainsi qu'à des projets multilatéraux.

L'approche intégrée vise d'une part à préserver la continuité avec l'expérience du passé (...), et d'autre part à accroître



Les représentants des 15 états européens réunis à Lisbonne en 2000

¹ Le programme Erasmus Mundus, récemment lancé et qui court jusqu'en 2008, devrait être incorporé comme supplément au programme intégré à partir de 2009.

² Lorsque ces aspects sortent du champ des programmes spécifiques.

la cohérence et les synergies entre toutes les composantes, de façon à permettre le financement efficace d'un éventail d'actions plus important et plus souple. Le nouveau programme intégré vise la mobilité des personnes, les partenariats bilatéraux et multilatéraux, des projets multilatéraux, l'octroi de subventions de fonctionnement, le développement de matériel de référence, des mesures d'accompagnement, etc. Les quatre sous-programmes sont assortis d'objectifs quantifiés³, ambitieux, mais qui sont considérés par la Commission comme essentiels pour faire de ce nouveau programme un instrument propre à contribuer à la réalisation des défis lancés à Lisbonne. L'enveloppe budgétaire proposée pour l'ensemble de ce nouveau programme, en forte augmentation, s'élève à 13,62 milliards d'euros pour la période 2007-2013. Globalement, investir efficacement dans l'éducation et la formation est un impératif pour l'Europe (COM(2002) 779 final, du 10.1.2003).

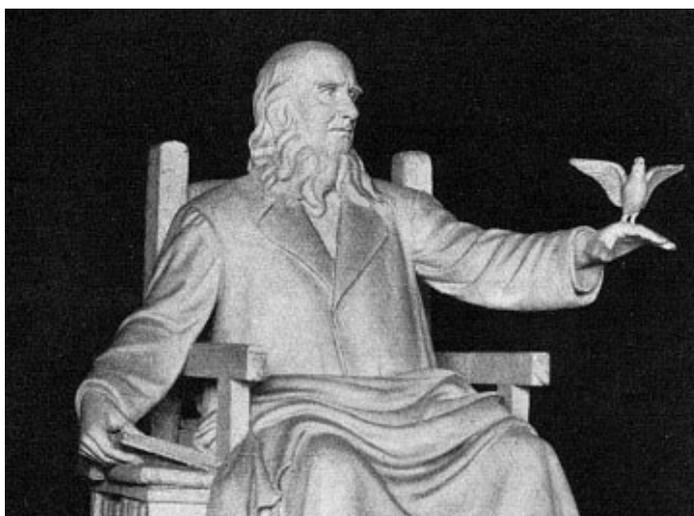
« La restructuration des programmes actuels répond essentiellement à quatre facteurs :

- les mutations pour lesquelles les systèmes d'éducation et de formation de l'ensemble de l'UE s'intègrent de plus en plus dans un contexte d'éducation et de formation tout au long de la vie, afin de faire face aux nouveaux défis de la société de la connaissance et de

l'évolution démographique,

- le rôle de plus en plus important de l'éducation et de la formation dans la création d'une économie de la connaissance compétitive et dynamique en Europe, et dans l'adaptation au changement, notamment pour les suites données au Conseil européen de Lisbonne en 2000, pour les processus de Bologne et de Copenhague, et pour l'évolution politique concomitante (...),
- la nécessité de consolider les points forts et de remédier aux discontinuités et au manque de synergies perçus, qui résultent de la conception actuelle, fragmentée, des programmes; et sont mis en évidence par les programmes Socrates⁴ et Leonardo da Vinci ainsi que par la consultation publique sur les solutions possibles pour la nouvelle génération de programmes,
- la nécessité de simplifier et de rationaliser les instruments législatifs communautaires en créant un cadre intégré permettant de financer des activités très diverses. » (2004/0153(COD) du 14.7.2004).

Les objectifs visés par l'UE sont sans doute très élevés et les avancées observées dans les bilans intermédiaires ne répondent pas toujours aux attentes. Mais actuellement, le processus n'en est qu'à mi-parcours !



Pasteur et écrivain danois, **Nikolaj Frederik Severin Grundtvig** (1783-1872) est considéré comme « le fondateur de l'éducation des adultes » dans les pays nordiques. Il est à l'origine des idées pédagogiques fondamentales ayant conduit à la création du mouvement folklorique d'école : la « folkehojskole ». Pour lui, la connaissance était indispensable à l'épanouissement personnel et l'ensemble des citoyens devait avoir accès à l'éducation tout au long de la vie. Sa statue à Copenhague.

³ Les objectifs sont les suivants : - participation d'un élève sur vingt à des actions Comenius entre 2007 et 2013, - 3 millions d'étudiants Erasmus d'ici 2011, - 150 000 stages Leonardo d'ici 2013, - 25 000 actions de mobilité Grundtvig d'ici 2013 [2004/0153(COD) du 14.7.2004].

⁴ Socrates : programme d'action communautaire en matière d'éducation (2000-2006)